

La deuxième vie de votre vieille peinture

CINDY ROUSSELLE
COMPO-HAUT-RICHELIEU



Que vos murs changent de couleur chaque saison ou que leur teinte soit la même depuis des années, il y a fort à parier que vous avez déjà eu à vous départir d'un pot de résidus de peinture. Au moment de lire ces lignes, il y en a peut-être un (ou plusieurs!) qui traîne dans votre garage ou votre cabanon. Si l'heure de vous en débarrasser a sonné, dirigez-vous vers l'un des 1200 points de dépôt d'Éco-Peinture, la société sans but lucratif veillant à la récupération des résidus de peinture. Vous saurez alors que votre peinture sera recyclée et traitée de façon sécuritaire.

LA PETITE HISTOIRE D'ÉCO-PEINTURE

L'adoption en 2001 du *Règlement sur la récupération et la valorisation des contenants de peinture et des peintures mis au rebut* (oui, c'est bien le titre du règlement...) a contraint les fabricants et détenteurs de marques de peinture du Québec à récupérer ou à faire récupérer les résidus de peinture et leurs contenants. Pour y arriver, ils ont créé la société Éco-Peinture afin de promouvoir et faciliter la récupération de ces produits.

Depuis, la réglementation a été modifiée



Les vieux pots de peinture rapportés à l'écocentre ont droit à une deuxième vie.

dans le but d'attribuer aux entreprises la gestion de produits en fin de vie qu'elles mettent sur le marché québécois.

120 MILLIONS DE KG DE MATIÈRES RECYCLÉES!

Sur les lieux de dépôt, les résidus de peinture et leurs contenants sont d'abord triés pour en assurer la conformité avec le programme, puis accumulés dans les grandes bennes bleues d'Éco-Peinture avant d'être transportés à l'usine de traitement de Laurentide Re/Sources inc. à Victoriaville. C'est là que la peinture est ensuite triée par couleur avant d'être traitée et filtrée. Une fois recyclée, la peinture retourne sur les étagères

des détaillants de peinture en une variété de couleurs différentes, vendue sous le nom de Boomerang ou RONA Éco.

Et qu'advient-il des contenants de métal et de plastique? Ces deux matières sont triées, mises en ballot et vendues en tant que matières recyclables.

Depuis le début du programme, Éco-Peinture a permis de détourner de l'enfouissement près de 120 millions de kilos de peinture et leurs contenants vides. Ce n'est pas rien!

Dans les cinq dernières années, seulement dans nos trois écocentres, nous avons récupéré 433 tonnes de restes de peinture.

433 tonnes! 433 000 kg! Ça en fait des fonds de pots de peinture!

Pour localiser le point de dépôt d'Éco-Peinture le plus près de chez vous, rendez-vous à ecopeinture.ca/localiser.

RÉSIDUS ACCEPTÉS

Pour être accepté dans l'un des points de dépôt, votre produit doit être dans son contenant d'origine et bien identifié. Oubliez les pots de yogourt ou de margarine! Ils ne sont pas admis. Cette consigne assure le type de produit à l'intérieur du contenant.

Sont acceptées les peintures résidentielles, les peintures en aérosol, les teintures intérieures et extérieures liquides ainsi que les protecteurs, contenants et aérosols de peinture vides. La liste complète est disponible à ecopeinture.ca/produits-acceptes.

COMPO-HAUT-RICHELIEU

Les écocentres de Compo-Haut-Richelieu font partie du réseau de points de dépôt d'Éco-Peinture. Compo-Haut-Richelieu vous remercie d'ailleurs de votre extraordinaire collaboration au recyclage sous toutes ses formes.

Pour en savoir plus sur les matières admises dans les écocentres et les heures d'ouverture, visitez compo.qc.ca/ecocentres.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à cindy.rouselle@compo.qc.ca.

Photo Compo-Haut-Richelieu